ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Mayotte

Question écrite n° 131765

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation alarmante des enfants à Mayotte, selon une étude récente de Médecins du monde. Dans ce 101e département français, la malnutrition aiguë atteint un taux de 7,3 % parmi quelque 422 enfants suivis par l'organisation du 1er avril 2011 au 1er juillet 2011, ce qui est inacceptable pour un pays comme le nôtre. Mayotte se retrouve en situation nutritionnelle précaire si l'on se réfère aux recommandations de la FAO (organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture). Le taux de mortalité infantile est quatre fois plus élevé qu'en métropole et représente 13,5 %. Les enfants concernés par cette malnutrition sont sans surprise issus de familles aux ressources financières faibles et précaires, nombreuses le plus souvent. Ces familles n'ont pas accès à l'eau et à l'électricité. De plus, la fin de la gratuité des soins à Mayotte en 2004 avec l'instauration de la sécurité sociale et la peur de se déplacer vers les centres de santé ont contribué à la précarisation d'une partie de la population, dont un tiers se trouve dans une situation irrégulière. Certains renoncent à se faire soigner par crainte d'être expulsés. C'est pourquoi il souhaite qu'il lui expose ses préconisations afin que la malnutrition des enfants recule et disparaisse et qu'il lui fasse part des mesures qu'il entend prendre afin que les centres de PMI aient les moyens de prendre en charge ces enfants.

Données clés

Auteur : M. Jean-Christophe Lagarde
Circonscription : Seine-Saint-Denis (5e circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 131765
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 avril 2012, page 2868
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)